



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
MARS 2020

Le SYTRAL se mobilise pour la sécurité des femmes dans le réseau de transports en commun

Le SYTRAL, qui mène une politique volontariste en matière de sécurité, devient en 2015, le premier réseau de transport urbain de France à mettre en œuvre des marches exploratoires. Initiées afin d'identifier des contextes à l'origine d'un sentiment d'insécurité et d'expertiser les stratégies de déplacement adoptées pour faire y face, ces marches visent à améliorer les conditions de voyage des femmes, et plus largement de l'ensemble des usagers du réseau TCL.



Après les lignes 7, C14, C12, C5, 52 et 15, une nouvelle **ligne du réseau TCL fera l'objet de marches exploratoires** dès le printemps. Une équipe d'ambassadrices parcourra **la ligne C25 sur la commune de Saint-Priest**, accompagnée d'experts de la mobilité, afin de dresser des diagnostics de terrain. Ces marches seront effectuées de jour et de nuit afin d'explorer l'intérieur des bus, les arrêts et l'environnement immédiat de la ligne. Reliant Gare Part-Dieu à Saint-Priest Plaine de Saythe, la C25 compte 4.2 millions de voyages en 2019.

Engagées dans cette démarche citoyenne, 32 ambassadrices se sont déjà mobilisées pour améliorer les conditions de sécurité sur le réseau TCL et sont aujourd'hui pleinement associées et impliquées dans toutes les opérations de sensibilisation menées sur le réseau.

A l'occasion du 8 mars, **Journée internationale des droits des femmes**, les ambassadrices se mobilisent à nouveau pour sensibiliser les usagers et leur remettre un guide pratique élaboré par le SYTRAL, qui donne les clés à toutes et tous face au harcèlement sexiste. **Elles seront sur le terrain afin d'échanger avec les voyageurs du réseau TCL samedi 7 mars à partir de 14h**, dans les stations Gare de Vaise, Gorge de Loup et Vieux Lyon.



A cette occasion, le SYTRAL dévoilera **une nouvelle campagne spécifique sur le thème du respect des femmes dans les transports publics**. 6 nouveaux visuels seront déployés sur l'ensemble du réseau dès le 7 mars.

La solidarité des voyageurs face à une situation de harcèlement est au cœur de cette nouvelle initiative, avec le #OnFaitBloc, alertant sur le fléau et rappelant les bons réflexes. Interpellant les agresseurs sur les sanctions encourues, elle met également en avant

le dispositif de sécurité mis en place quotidiennement sur le réseau.



Depuis 2015, grâce aux diagnostics de terrain des ambassadrices, le SYTRAL a déployé de nombreux outils afin d'assurer la sécurité des femmes sur le réseau.



La descente à la demande

Initié pour rassurer et renforcer la sécurité la nuit, ce dispositif permet aux voyageurs de descendre entre 2 arrêts, sur l'ensemble des lignes de bus du réseau TCL, dès 22h, afin d'être déposés au plus près de leur destination.

La mise en avant de la vidéo protection

Le SYTRAL a créé une signalétique mettant davantage en avant la présence des 8 200 caméras du réseau TCL. Plus de 5 000 stickers ont été déployés dans les stations de métro, les bus et les tramways.

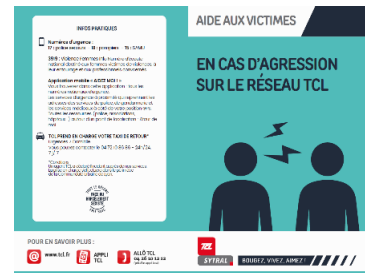


Le guide qui lutte contre le harcèlement sexiste

Ce guide pratique complet à destination des voyageuses et des voyageurs donne les clés face au harcèlement sexiste : les textes de lois associés, les démarches pour porter plainte, les moyens d'alerte et de signalement et les comportements à adopter pour les victimes et les témoins. Le guide est disponible dans les agences commerciales du réseau et sur TCL.fr.

Une plaquette d'aide aux victimes

Le SYTRAL a également développé une plaquette à destination des victimes de harcèlement sexiste et d'agression sur le réseau, afin de les accompagner. Encourageant le dépôt de plainte, le document recense notamment la démarche à adopter et les contacts utiles.



Une page dédiée aux signalements des incivilités et violences, dont les atteintes sexuelles, sur le réseau de transport est disponible sur le site TCL. Les personnels du réseau dédiés à la sécurité pourront ainsi agir, notamment une présence humaine et la mise en place d'une veille vidéo renforcée. Ils pourront également accompagner les victimes dans leurs démarches vers le dépôt de plainte.

Agents de contrôle assermentés

Les contrôleurs du réseau TCL sont assermentés pour constater les outrages sexistes (sifflements, commentaires sur la tenue ou le physique, propos sexistes, etc.) et délivrer les amendes (de 90 à 750€).



CONTACTS PRESSE

Olivia Vansoen : Responsable des relations avec la presse - vansoen@sytral.fr / 06 74 35 39 61

Julia Téfit : Attachée de presse - tefit@sytral.fr / 06 71 18 32 66

